

**Concerne : information sur le Plan fédéral d'urgence nucléaire**

Chers Parents,

Le Plan fédéral d'urgence nucléaire a été actualisé en mars 2018.

Il prévoit que des comprimés d'iode stable puissent être administrés aux enfants, femmes enceintes et allaitantes sur tout le territoire belge en cas d'accident nucléaire, si la quantité d'iode radioactif dans l'air le justifie.

Cette mesure vise à prévenir le risque de cancer de la thyroïde. En effet, en administrant de l'iodure de potassium en cas d'accident nucléaire, on peut empêcher l'absorption d'iode radioactif dans la glande thyroïde, en espérant réduire ainsi le risque de cancer de la thyroïde. Le risque de cancer thyroïdien est particulièrement élevé chez les enfants tandis que les contre-indications à la prise d'iode chez les enfants sont exceptionnelles et les effets secondaires rares.

**En cas d'urgence nucléaire survenant pendant les heures de bilans de santé, le service de Promotion de la santé à l'école (PSE) suivra les recommandations du ministère de la santé publique concernant l'administration de comprimés d'iode.**

**Nous vous invitons à signaler au PSE une éventuelle contre-indication à la prise d'iode chez votre enfant. Par mail : [pse@spfb.brussels](mailto:pse@spfb.brussels) ou par courrier au PSE COCOF- rue du Meiboom 14-1000 Bruxelles.**

Les comprimés ne seront jamais administrés de la propre initiative du service, mais uniquement si la recommandation est donnée par les autorités. Etant donné qu'il sera recommandé également à chacun de ne pas sortir, vos enfants resteront à l'abri avec le personnel dans les locaux du service jusqu'à ce que les autorités lèvent cette recommandation.

Pour plus d'information, vous pouvez consulter le site [www.risquenucleaire.be](http://www.risquenucleaire.be).

Cordialement,

Dr Catherine Germeau

Médecin coordonnateur